

Règlements des compétitions jeunes 2022/2023

REGLEMENT DES COMPETITIONS U15

• I- Organisation générale

La Commission Départementale des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats. Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F, de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District de la Gironde de football sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Les équipes s'engagent librement au niveau qu'elles veulent. Pour la première phase, 2 niveaux sont proposés

- 1 Niveau d'accession en U16 LFNA. (40 équipes max)
- 1 Niveau District de la Gironde.

Le niveau brassage LFNA nécessite la réalisation d'un dossier de candidature. Plusieurs critères sont à respecter pour pouvoir accéder à ce championnat (annexe). La commission des jeunes étudiera chaque dossier et validera ou non les candidatures. Un suivi du respect de ses critères sera réalisé à mi saison et/ou en fin saison (formation CFF). La commission appliquera les sanctions correspondantes le cas échéant.

Participent à ces championnats :

1^{ère} phase :

- Niveau Brassage LFNA : 22 équipes réparties en trois poules de 8 équipes, avec matchs aller simple.
- Niveau Brassage District : 98 équipes réparties dans 13 poules de 8 équipes, avec matchs aller simple.

2^{ème} phase :

- Départementale 1 à 10 équipes réparties en 1 poule de 10 avec matchs aller simple.
- Départementale 2 à 30 équipes réparties en 3 poules de 10 avec matchs aller simple.
- Départementale 3 à 30 équipes réparties en 3 poules de 10 avec matchs aller simple.
- Départementale 4 avec le reste des équipes ainsi que les éventuels nouveaux engagements.

Une équipe ayant déclaré forfait général en championnat U15 ne peut pas, pour la saison suivante, accéder aux championnats régionaux U16.

Peuvent participer à ces championnats :

- Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15, U15F et U16F
- Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U14 et U14F
- Les joueurs de catégorie d'âge U13 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

II. Accessions – Rétrogradations

Le tableau annexé au présent règlement indique les conditions de montées et de descentes avec les précisions suivantes :

Accession en U15 D1 – 2^{nde} Phase (10 Équipes)

Les équipes classées de la première à la troisième place (incluse) de chacune des 3 poules du brassage LFNA U15 – 1^{ère} phase, ainsi que la meilleure 4^{ème} des 3 poules accèdent au championnat départemental U15 D1 – 2^{nde} phase.

En cas de vacance, il est fait application de l'article 8.5 des règlements généraux du District de la Gironde de football.



Règlements des compétitions jeunes 2022/2023

Accession en U15 Départementale 2 – 2nde Phase (30 Équipes)

- Les autres équipes classées de la 4^{ème} place à la dernière place (incluse) de chacune des 3 poules du brassage LFNA U15 – 1^{ère} phase accèdent au championnat Départemental 2- U15 – 2nde phase. (soit 12 équipes)
 - Les équipes classées à la première place ainsi que les 5 meilleures 2nd des 13 poules du brassage District U15-1^{ère} phase accèdent au championnat départementale 2 U15 – 2nde phase. (soit 18 équipes).
 -
- En cas de vacance, il est fait application de l'article 8.5 des règlements généraux du District de la Gironde de football.

Accession en U15 Départementale 3– 2nde Phase (30 Équipes)

Les autres équipes classées 2nd ainsi que les équipes classées 3^{ème} et les 10 meilleurs 4^{ème} des 13 poules du brassage District U15 – 1^{ère} phase accèdent au championnat départementale 3 U15 – 2nde phase. (soit 30 équipes).

En cas de vacance, il est fait application de l'article 8.5 des règlements généraux du District de la Gironde de football.

Accession en U15 Départementale 4– 2nde Phase

Toutes les équipes restantes des 13 poules du brassage District U15 – 1^{ère} phase accèdent au championnat départementale 4 U15 – 2nde phase ainsi que les éventuelles nouvelles équipes engagées.

➤ **Accession des équipes U15 Départementale 1 au Championnat régional U16 LFNA.**

Le nombre d'équipes qui accèdent en Ligue de football Nouvelle Aquitaine est déterminé par la LFNA. Pour la saison 2022/2023, ce nombre est de 2 en fin de saison 2022-2023.

Les équipes classées première et seconde, en faisant application des dispositions de l'article 8 des règlements généraux du District de la Gironde, accéderont au championnat U16 LFNA.

III. Classements :

Application de l'Article 8 des RG du District de la Gironde de Football

IV. Ballon

Le ballon est de taille 5.

V. Temps de jeu

80 minutes (2 fois 40 minutes).

VI. Calendrier et heures des rencontres

L'heure officielle des rencontres des championnats U15 est fixée le dimanche à 10h.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

PAGE
3/5

Règlements des compétitions jeunes 2022/2023



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

Dossier de candidature U15 brassage LFNA 2022/2023

Dossier de candidature U15 Brassage LFNA Saison 2022 / 2023

Rappel des prérequis de candidatures :

- Ne pas être en entente (nouveau règlement fédéral interdisant l'accession aux ententes de jeunes en Ligue).
- Statut de l'éducateur en charge de l'équipe :
 - ✓ Educateur possédant le CFF2
 - ✓ Educateur déjà attesté CFF2 et s'engageant à passer la certification.
 - ✓ Educateur s'engageant à suivre la formation et à l'attester avant la fin de la saison 2022/2023.
- Un effectif de 20 joueurs minimum U13/U14 saison N-1 + effectif U14/U15 à la date limite de candidature
- Pour les équipes réserves uniquement un effectif de 20 joueurs minimum par équipe engagée (Ligue et District).
- 1 seule équipe par club en brassage LFNA

Candidature U15 LFNA :

Nom du club :

Numéro d'affiliation :

Nom/prénom/numéro licence de l'éducateur en charge de l'équipe pour la saison 2022/2023:

Diplôme de l'éducateur :

Effectif U13/U14 saison N-1 :

Effectif U14/U15 saison N à la date limite de candidature :

Les dossiers de candidature sont à retourner au District par mail à competitions@gironde.fff.fr **au plus tard le 15 Août 2022.**

A la date de clôture des candidatures, la commission des jeunes se réunira pour étudier tous les dossiers et valider la candidature en brassage U15 LFNA pour la saison 2022/2023. Tous les clubs ayant candidatés recevront un mail avec la décision de la commission au plus tard fin Août.

Pour les clubs s'engageant à envoyer en formation ou en certification CFF2 leur éducateur au cours la saison 2022/2023, merci de joindre au dossier de candidature le courrier du président. Un suivi sera fait tout au long de la saison afin de s'assurer que l'éducateur soit bien formé et attesté en fin de saison 2022/2023.

Dans le cas où le nombre dossiers de candidature serait supérieur au nombre de places disponibles, le niveau de l'équipe N-1 sera pris en compte pour répartir les candidatures.

La commission de jeunes

Règlements des compétitions jeunes 2022/2023

